

tions de ce comté auprès du Gouvernement de la Province de Québec, et de demander que justice lui soit faite en accordant à la Compagnie de chemin de fer Montréal et Sorel un aide semblable à celui accordé aux autres compagnies.

Résolu.—Que le secrétaire soit autorisé à écrire au député du comté pour la Législature de la Province de Québec lui transmettant copie des résolutions adoptées à cette assemblée avec prière de faire les démarches nécessaires sans plus tarder.

Signé L. C. Bourgeois. Secrétaire.

Philosophie d'un charretier de cabrouet.

Mon fils, souviens-toi que tout compte dans ce monde, même les choses qui nous paraissent les plus petites; ainsi une puce, c'est bien petit, hein, eh! bien, croisais-tu que dans une certaine circonstance une pauvre petite puce affamée empêcha le succès d'une délégation? A l'instant où le délégué allait parler, elle le mordit; ce qui lui fit oublier le salut de rigueur et le chef de l'Etat passa outre; donc l'occasion fut manquée.

Je ne connais rien au monde qui soit aussi audacieux, aussi fort en proportion de sa grosseur, si l'homme l'était autant il pourrait d'un seul bond sauter par delà le fleuve St-Laurent; car vois-tu, une puce, si elle est réellement en bonne condition, fait un bond de trois pieds, or comme elle ne mesure guère un douzième de pouce, elle franchit donc d'un seul bond quatre cent quarante-deux fois sa longueur. Un homme pour égaliser la force d'une puce, devrait en faire autant, c'est à dire, sauter à pieds joints deux mille deux cent cinquante-deux fois.

Tu vois, mon fils, qu'on a pas à être si fier après tout. Cependant, en cherchant, je trouve une corporation qui pourrait y être comparée. La compagnie du Pacifique mord à peu près autant et suce aussi fort.

Notes de la Rédaction.

M. Tassé, de la Minerve, a été trouvé coupable envers M. Mercier de libelle, mais sans connaissance de cause. Drôle de verdict, qui a dû être rendu, par des jurés sans connaissance de cause.

Les rapports des enquêtes Charlebois et Mercier sont connus. MM. Mousseau et Charlebois sont acquittés, et M. Mercier est coupable entièrement. Ça devait arriver comme ça. Le contraire n'avait pas été cru, et aurait été invraisemblable!

La Chambre siège à Québec; mais, on n'y fait rien, on parle pour tuer le temps; cependant, dans un mois on viendra à bout de faire quelque chose.

M. A. N. Montpetit fera une conférence samedi soir à 8 hrs. p. m. au Club Cartier, dans les salles du journal le Monde. Sujet: "Louis Riel."

La reine Victoria vient de placer £1,000,000 stg. en loyers de terrains à Londres.

Il y a en 258 faillites aux Etats-Unis la semaine dernière.

La hauteur des principaux édifices sur la terre est la suivante: Le monument de Washington, 550 pieds; la cathédrale de Cologne, 518 pieds; la pyramide de Cheops, 495 pieds; l'église de St-Pierre à Rome, 485 pieds; de St-Paul à Londres, 465 pieds; de St-Marc à Venise, 323 pieds; et le capitol à Washington, 283 pieds.

On doit relier Montréal et Sherbrooke par une ligne de téléphone, à une époque très rapprochée.

Un aveu tardif.

Hingham Mass., 6—Mme Abigail Cardner, qui a été condamnée, il a 30, à l'emprisonnement à perpétuité pour avoir assassiné son mari vient d'avouer qu'elle l'a empoisonné. Elle est maintenant âgée de 77 ans. Elle avait toujours jusqu'à présent protesté de son innocence.

St. Lambert.

On est à faire les travaux de fondation pour un Hotel à St-Lambert.

CORRESPONDANCE.

A Monsieur l'éditeur de l'Impartial.

Monsieur, Je vois par votre No. du 5 mars courant, au cours du rapport que vous faites de la contestation de l'élection de M. Brosseau, que vous m'accusez d'avoir pratiqué une fraude comme président de l'élection, et vous dites:

"Le Requêteur veut faire annuler cette élection, vu la fraude qui a été commise par le président de l'élection, le notaire Robert.

Je tiens beaucoup à une rectification. Aucune fraude n'a été commise par moi dans cette affaire et je ne suis nullement accusé de fraude dans la requête de M. Brunelle: il allègue simplement que quelques-uns des électeurs présents et dont les noms ont été comptés par moi en faveur de M. Brosseau, n'étaient pas électeurs municipaux, qu'en retranchant les noms de ces personnes, M. Brosseau se serait trouvé en majorité. Delà à commettre une fraude il y a une énorme différence. D'ailleurs, cet allègue est contredit formellement par M. Brosseau, qui se prétend en état de prouver que ce n'est pas de son côté que se trouvaient les électeurs non qualifiés, mais du côté de M. Brunelle.

Veillez croire que ma position m'oblige de demander cette rectification, et qu'il est de l'intérêt de tous, que ces faits soient représentés comme ils doivent l'être, et je compte sur votre esprit de justice pour publier cette correspondance.

Je suis votre obéissant serviteur. J. T. A. Robert N. P. Chambly Bassin, 12 mars 1885.

Interpellation.

M. Vanasse.—Le gouvernement a-t-il donné ordre de faire ou se propose-t-il de donner ordre de faire une exploration instrumentale de la ligne partant de la ville de Longueuil et passant le long de la rive sud du St-Laurent à travers les comtés de Chambly et Verchères jusqu'à la ville de Sorel, et de là à travers les comtés Yamaaska, Nicolet, Lotbinière et Lévis, jusqu'à la ville de Lévis, dans le but de choisir cette ligne comme la continuation du chemin de fer du Pacifique vers les ports canadiens sur l'Atlantique?

R.—Le gouvernement ne se propose pas de faire telle exploration, parce que les lieux que traverse ce chemin de fer sont assez connus pour qu'on puisse se rendre compte de la distance parcourue sans avoir recours à un relevé officiel.

N. E. Nous félicitons M. Vanasse sur sa question et nous le remercions du profond intérêt qu'il prend en faveur du tracé par la rive sud du St-Laurent.

NOMINATIONS.

M. L. C. Bourgeois a été réengagé comme Secrétaire-Trésorier de la Municipalité de la Corporation de la ville de Longueuil, et M. Ethier, comme conseiller pour la dite ville. Deux nominations arrosées à l'huile... de... castor... hein???

NÉROLOGIE.

A St-Valérien, le 5 Mars dernier, est décédé après une courte maladie, Joseph Auguste Provost, médecin; il a été enlevé par les typhoïdes à l'âge de 33 ans et 6 mois.

Le défunt était fils de M. Gilbert Provost aujourd'hui de Longueuil et autrefois de Boucherville.

Le Dr Provost était le type du bon citoyen et du médecin consciencieux. Il est mort victime de son devoir; car, il a contracté sa dernière maladie en soignant des malades atteints de cette fièvre maligne appelée le typhus.

Sa mort sera regrettée de tous ceux qui l'ont connu: car, il laisse autant d'amis que de connaissances.

Gai, affable, généreux, bon père, vertueux chrétien, époux modèle, il est parti comme il a vécu, et n'a laissé dans son départ que l'unique consolation pour sa famille, le souvenir d'une mort pieuse et chrétienne.

Le défunt avait étudié à l'Ecole Victoria où après un cours très brillant il avait acquis le titre de docteur en médecine.

Il alla s'établir de suite à St-Valérien de Milton où par son énergie et sa bonne conduite, il s'était acquis une nombreuse clientèle. Paix à ses cendres!

Nous offrons nos plus vives condoléances à sa famille éplorée.

Les funérailles ont eu lieu lundi dernier, à St Valérien, au milieu d'une foule de parents et amis.

Les porteurs du coin du poêle étaient les Dr. S. Gauthier, d'Upton, le Dr Laforest de St Liboire, le Dr Guertin, de St Ours, et le Dr Duquette, de la Longue Pointe, tous quatre, confrères d'études du défunt.

Au chœur, nous remarquons les Revs. MM. Côte, cure de St Valérien, Laflamme, curé d'Upton, M. Beaudry, de St Damase, etc., etc.

La paroisse entière de St Valérien s'était rendue aux funérailles pour offrir une dernière prière à celui qui les avait tant aimés de son vivant. R. I. P.

Corole Dramatique de Longueuil.

Les élections du Cercle Dramatique de Longueuil ont eu lieu dimanche dernier. Voici le résultat du scrutin:

Président..... Alex. Jodoin. Directeur..... F. X. A. Carrière. Sec. Trés..... Marcel St-Mars. Comité de régie: MM. Geo. Bourdon et Ant. Provost.

AVIS.

Noms des applicants pour licences dans l'arrondissement de licences du comté de Chambly. 46 Vict. Acte des Licences pour la vente des liqueurs 1883.

Ville de Longueuil. Joseph Thouin, licence d'hôtel, coin des rues St-André et Chemin de Chambly, No. 33.

Bernard Maguire, licence d'hôtel, rue St-Charles, Nos. 17 et 18.

Etienne Benoit, licence de magasin, coin des rues St-Charles et Charlotte, No. 155.

Village de Boucherville. Joseph Berthiaume, fils, licence d'hôtel, rue Ste-Famille.

Charles Racicot, licence d'hôtel, rue Ste-Famille.

Paroisse St-Basile Le Grand. Aimé Lambert, licence de magasin, près de l'église.

Municipalité de St-Lambert, paroisse de Longueuil. Andrew Irving, licence de magasin de liqueurs (4 mars 1885). Longueuil, 4 mars 1885.

LAURENT GELINEAU. Inspecteur des licences.

Les crédits suivants ont été demandés aux Communes pour l'exécution de certains travaux dans la province de Québec.

Table with 2 columns: Item and Amount. Includes Bureaux de poste à Hull, Quarantaine de la Grosse Ile, Bâtisses des immigrants à Lévis, etc.

Total.....\$120,500 contre \$230,700 l'année dernière. Une somme de \$70,000 a été aussi demandée pour travaux dans les havres. Comme de raison ce n'est pas là tout. De nouveaux crédits seront sans doute placés dans les estimés supplémentaires.

Ce que vaut Montréal.

Suivant un ordre du comité des finances les employés du trésor de la ville de Montréal viennent de proposer un état de la valeur de la propriété non taxée de notre ville.

Voici comment ces propriétés sont classées:

Table with 2 columns: Property Type and Value. Includes Eglises catholiques, Eglises protestantes, Institutions de bienfaisance catholiques, etc.

Donc la valeur totale des propriétés exemptes de taxes à Montréal cette année, est de \$15,324,084, contre \$14,359,006.

Les propriétés foncières de Montréal prises en un tout sont évaluées à \$88,908,728.

Une bonne affiche lue à la porte d'un grand magasin d'habillements: "N'allez pas vous faire voler ailleurs," entres ci.

Accident.

Le 25 février, un petit garçon de quatre ans, fils de M. Israël Crevier, cultivateur de St. Laurent, tomba dans un puits. La glace accumulée autour de l'ouverture laissait à peine de place pour passer le corps. On tendit immédiatement une perche au pauvre petit malheureux. Il l'étreignit de toutes ses forces; mais une fois arrivé à l'espace restreint de l'orifice, il lâcha prise. Trois fois on tenta le même essai, et trois fois le pauvre enfant retomba. Arrivé au même endroit, la dernière fois, il poussa un grand cri et ne reparut plus à la surface de l'eau.

Vieux garçons, lisez.

Quoi de plus beau et de plus utile qu'un vieux garçon? Son existence est absolument nécessaire, sans lui que deviendrait cette catégorie qu'on nomme les vieilles filles, leur vie serait un martyre continu. Trop âgées pour se reposer sur la jeunesse qui pousse, privées pour ainsi dire des joies du paradis terrestre, elles seraient condamnées à mener une vie triste et monotone, sous un ciel toujours couvert de nuages, tandis qu'au contraire, ayant à leur côté un vieux garçon, elles semblent revenir à la vie, la joie de leur cœur brille sur leurs figures; elles vivent contentes et gaies, et conservent encore l'espoir d'un plus grand bonheur.

Le vieux garçon est pour elles ce qu'est au voyageur égaré l'étoile polaire un guide sûr et certain qui les ramène au vrai sentier et les conduit à bon port. Le vieux garçon est encore un modèle de vertu, il suit à la lettre les conseils que le plus grands des apôtres, l'apôtre St Paul donnait au genre humain; Mariez vous, disait cet apôtre, vous faites bien, ne vous mariez pas vous faites encore mieux.

An lieu de chercher seulement à faire bien, le vieux garçon tente encore à faire mieux, ce qui est encore bien préférable, d'ailleurs ce qui démontre encore la supériorité, et l'excellence du vieux garçon, c'est que n'ayant à penser qu'à lui il est rempli de dévouement pour son prochain, il est toujours prêt à sacrifier ses propres intérêts pour le bien de ses voisins et particulièrement de ses voisines. La bonté, l'utilité et la nécessité du vieux garçon étant ainsi démontrés, messdames et messieurs, accordez lui votre estime et votre admiration pour toujours.

Un millionnaire.

Le millionnaire, William King de New-York, avait, dans les dernières années de sa vie, pris de singulières dispositions dans le but de prolonger le plus possible son existence.

Il légua, 1,000 dollars à son médecin, en stipulant que le legs serait doublé chaque année tant qu'il vivrait. La seconde année, la somme léguée devenait \$2,000; la troisième \$4,000; la quatrième, \$8,000; la cinquième, \$16,000; la sixième, \$32,000; la septième, \$64,000; la huitième, \$128,000; la neuvième, \$256,000; et la dixième, \$512,000.

A la mort de M. King, il y a quelques semaines, le médecin recevait \$750,000, la mort du testateur étant survenue entre la dixième et onzième année depuis l'époque à laquelle le testament avait été fait.

Un Ennui.

Un commis vendeur, dans une des premières maisons de détail de cette ville, nous fait connaître l'un des nombreux ennuis auxquels les magasins de détail sont soumis: "Nous avons à endurer pas mal d'ennuis des dames qui n'achètent jamais. Elles prennent notre temps et une bonne partie de notre énergie se perd dans l'effort de nous en débarrasser. Aussitôt qu'une de ces dames nonchalante, passez-moi le calembourg, s'approche du comptoir, elle est à l'instant reconnue par quelque un des vendeurs et le signal, un coup léger sur le comptoir, avertit tout le monde. Alors le plaisir commence. La dame demande pour une étoffe d'une certaine teinte de jaune. On lui répond qu'on n'en a plus en magasin. O quel ennui, s'écrie-t-elle, c'est justement ce que je cherche, si vous en aviez eu, j'en achetais 16 verges. Maintenant, c'est le tour du commis voisin. Il s'approche et dit que le premier vendeur s'est trompé, qu'il y a encore en magasin un coupon d'une vingtaine de verges de

cette même étoffe à teinte jaune que madame demande. Il l'apporte, et le place devant la dame. Vous croyez peut-être que l'acheteuse qui n'achète jamais va être décontenancée par ce coup de théâtre? Pas du tout. Elle dit en souriant:—Oh! c'est juste ce qu'il me faut, mettez-le de côté pour moi, je verrai ma couturière et je saurai d'elle exactement le nombre de verges dont elle a besoin et demain je reviendrai et achèterai la quantité nécessaire. Elle se retire en souriant jaune; mais elle ne revient jamais. C'est ainsi que nous nous distrayons, mais ces femmes-là n'en sont pas moins detestables vengeances.

Le quêtueux rouge.

Il y a quelques années parcourait le pays en tous sens, frappant à chaque porte et demandant son pain, un mendiant bien connu que nous nommons le quêtueux rouge, à cause de la teinte roussâtre de sa chevelure en broussailles.

Le quêtueux rouge avait trois belles terres au soleil. Dans St-Narcisse, sa paroisse, il roulait voiture. Dans son salon bien monté, les touches encore vierges d'une piano dernier style l'attendait, pour faire entendre leurs vibrations sonores, que le retour de sa jeune fille qui achevait au couvent de la ville des études brillantes.

Et le quêtueux rouge mandait toujours!

De si loin qu'ils l'apercevaient, les enfants se sauvaient à toutes jambes, en criant: "voilà le quêtueux rouge!" Les femmes, à la maison, ne le rebattaient jamais, il leur aurait jeté des sorts! Les chiens le connaissaient tous; les plus braves avaient pour lui le respect qu'engendre la crainte mêlée d'antipathie; ils grondaient bien un peu à son approche, mais n'aboyaient, ni ne mordaient jamais.

Quand le quêtueux rouge avait faim il avisait la plus belle ferme sur sa route, y entrait comme en pays conquis et se faisait servir royalement un dîner plantureux; et personne n'avait rien à dire. Du reste généralement peu difficile, il empochait tout ce qui lui était donné, préférant la monnaie étendant, comme plus portative, mais ne faisant jamais la grimace sur les dons en nature. Possédant à un haut degré la bosse du commerce, il trafiquait dans la paroisse voisine ce qu'il avait amassé dans l'autre, revendant au plein prix ce qu'il avait eu pour rien, et empochant ainsi les profits nets qu'il réalisait par ce négoce aussi étrange que lucratif. Le quêtueux rouge connaissait son monde, il jugeait ses gens et ne se gênait pas de réclamer quand la pitance était trop maigre. Il voulait que chacun lui donnât en proportion de ses moyens. Tel était le quêtueux rouge lorsque je l'ai connu.

En apprenant que la compagnie du Pacifique allait s'adresser à la législature pour de nouveaux secours, le souvenir du quêtueux rouge m'est naturellement revenu: je n'ai pu empêcher de faire un rapprochement qui sautera aux yeux de tout le monde.

Demandent-ils ou ne demandent-ils pas? voilà le point d'interrogation qui se pose tremblant sur les lèvres du pays. Il ne s'agit pas de savoir s'ils auront: là n'est pas la question, il s'agit tout simplement de connaître s'ils demanderont. Ils ont eu une charte inouïe, des privilèges sans précédents, ils ont eu de l'argent, ils ont eu des terres; ils ont eu des terres, ils ont de l'argent, ils ont de l'argent encore, qu'avons-nous à dire! Le quêtueux rouge, quand il demandait, voulait être obéi, et le Pacifique a adopté la politique du quêtueux rouge. Si le Pacifique demande je conjure le parlement de ne pas même faire mine de le trouver exigeant, car il est capable de se bisquer et de nous jeter des sorts.

Non certes, ce n'est pas un mendiant ordinaire que le syndicat du Pacifique, et le gouvernement lui doit tous les égards que l'on doit à un mendiant qui quête avec autorité. Ce n'est pas une aumône ordinaire qu'il désire, voyez-vous, où plutôt, ce n'est pas une aumône de tout, c'est un droit qu'il exerce, lorsqu'il veut se servir à même du coffre du public. En accordant à ses premières demandes, le pays à naturellement contracté l'obligation de ne rien lui refuser, et s'il veut dîner copieusement, inutile de discuter. Tout de même cela ne m'empêche pas de penser que le syndicat du Pacifique n'est que le vulgaire successeur du défunt quêtueux rouge.